

NE PAS  
COLLER  
LA PHOTO



## Fiche d'adhésion 2018 / 2019

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ... / ... / ..... Lieu de naissance : ..... Âge : .....

Pointure : ..... Sexe : F / M

Date d'inscription.... /...../..... Nouveau :  N° Licence (Ancien adhérent) : .....

### CRENEAUX HORAIRES

Mardi 19h-20h30 Ecole de Roller Adultes

Mercredi 10h30-12h Ecole de Roller

Samedi 10h30-12h Babys Roller

Mercredi 14h-15h30 Babys Roller

Samedi 14h-15h30 Ecole de Roller

Mercredi 16h-17h30 Ecole de Roller

Samedi 16h-17h30 Ecole de Roller

**Dates de pré-rentrée et essais libres:** 05/09 de 10h30 à 12h et 14h à 17h30

**Dates de rentrée et essais:** Semaine du Mardi 11/9, Mercredi 12/09 et Samedi 15/09

**Dates de fin des cours:** Samedi 22/06/2018

**Je reconnais avoir été informé que le port des protections et du casque est obligatoire durant tous les cours et manifestations encadrés par l'A.S.V sur le Skate Park ainsi que sur le plateau rouge.**



## REPRESENTANTS LEGAUX

Père :

Nom : ..... Prénom : .....  
Profession : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
N° tel : fixe : ..... Mobile : .....  
Email : .....

Mère :

Nom : ..... Prénom : .....  
Profession : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
N° tel : fixe : ..... Mobile : .....  
Email : .....

**Merci de remplir tous les champs nécessaires lisiblement afin que l'on puisse vous contacter**

## TARIFS :

Cotisation à l'année pour tous les adhérents : 230 €

(Cotisation 15€ + 1h30 /sem 180€ + licence fédérale F.F.R.S 35€ +10% de réduction chez nos partenaires)

**Tarif dégressif dès l'inscription de plusieurs enfants ou adultes**  
**Et en cas de plusieurs cours suivis**

### **Pièces à fournir :**

- Fiche d'inscription et autorisation parentale dûment remplies et signées
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du roller Freestyle en compétition
- Chèque de règlement à l'ordre de « Association Skating Vendargues », (Possibilités 3 x sans frais)
- 1 photo d'identité
- 2 enveloppes timbrées avec noms et adresse par famille
- Le règlement intérieur + la charte signée par les enfants ainsi que les parents à télécharger sur le site internet du club : [www.asvskating.com](http://www.asvskating.com)

**Pour tout dossier incomplet, nous ne pourrions pas vous accepter en cours**  
**Toute inscription est définitive à partir de fin Septembre.**  
**Aucune inscription ne pourra être remboursée au-delà de cette date.**

# AUTORISATION PARENTALE ET FEUILLE DE SOINS

Je soussigné M. ou Mme ..... Agissant en qualité de père, mère, tuteur légal, autorise mon enfant..... À participer aux cours de roller avec ASV skating.

En cas d'accident, je donne mon autorisation à l'encadrement pédagogique de ASV à faire appel à un service d'urgence pour donner les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaire à l'enfant.

N° de sécurité sociale : .....

Médecin traitant: Nom :..... tél :.....

## Personne à prévenir si nous ne parvenons pas à vous joindre :

Nom et prénom : .....

Lien de parenté :.....

Tél : .....

## Remarques et recommandations sur l'enfant :

Groupe sanguin :.....

Allergie :.....

Traitements Médicaux, Autres .....

**Je certifie exacts les renseignements portés ci-dessus.**

Lu et approuvé le : .../ .../ ..... À .....

Signature

## **ASSURANCES**

Je soussigné M. ou Mme ..... , déclare avoir pris connaissance de la notice d'assurances proposée par la FFRS sur le site [www.ffroller.fr](http://www.ffroller.fr) et accessible sur votre espace licencié Rolskanet.

La FF Roller et Skateboard a conclu un contrat collectif d'assurance avec les Mutuelles du Mans Assurances (MMA), conformément à l'article L. 321-5 du code du sport.

Le contrat d'assurance « multirisques » fédéral offre à tous les licenciés une couverture en Responsabilité Civile. Concernant les accidents corporels, la FF Roller et Skateboard a une obligation d'information

Auprès de ses licenciés pour rappeler l'intérêt que présente la souscription d'un contrat de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique des sports de roller peut les exposer.

**Signature du représentant légal**

**Avec mention Lu et approuvé :**

## Clauses légales

- Atteste avoir pris connaissances du règlement intérieur, la charte et des statuts (consultables sur le site du club : [www.asvskating.com](http://www.asvskating.com)), et m'engage à les respecter.
- Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux informations que vous nous avez fournies, vous disposez donc d'un droit d'accès et de rectification.
- Le port du casque est obligatoire durant les séances encadrées par nos moniteurs, ces derniers ne sont pas responsables de vos enfants en dehors des créneaux horaires que vous avez choisis.
- Les enfants sont sous notre responsabilité à partir du moment où vous les confiez personnellement au moniteur. Ceci implique que vous accompagniez vos enfants aux cours et que vous vous assuriez que le moniteur est bien présent et prêt à commencer le cours. En effet, il peut arriver que le moniteur ne soit pas encore arrivé sur le skate park à l'heure du cours et que votre enfant, déposé ou arrivé au skate park, ne soit pris en charge par personne. Nous ne saurons être tenus responsables d'un accident survenu dans un tel cas.
- Vous devez venir chercher votre enfant à la fin de chaque cours et en informer le moniteur, s'il est habilité à rentrer seul, vous devrez nous établir une décharge en bonne et due forme. Nous ne saurons être tenus responsables d'un accident survenu après le cours.
- Le moniteur peut exclure d'un cours, s'il le juge nécessaire, un enfant dont le comportement peut représenter un danger pour lui-même ou les autres participants, ou pour non respect de la discipline et du respect liés au bon déroulement du cours.
- J'autorise le club ASV à utiliser mon image (site internet, presse, book photos) à des fins non commerciales dans le cadre de la promotion et du développement du roller skating. La publication ne donne droit à aucune rémunération concernant le droit à l'image.
- Je m'engage à contacter le club lorsque mon enfant ne viendra pas en cours.
- Lors de jours de pluie ou d'intempéries, je dois contacter le club pour savoir si les cours sont maintenus afin de ne pas venir pour rien en cas d'annulation. Nous ne disposons pas d'un équipement couvert.
- Pour être informé de la vie du club : événements, météo, compétition, sortie, etc... Vous avez le support du club sur [www.asvskating.com](http://www.asvskating.com), notre site Facebook A.S.V. L'Ecole de Roller, le téléphone portable et le mail du club.

Je reconnais avoir bien pris connaissance des clauses légales

**Signature du représentant légal avec mention Lu et approuvé :**